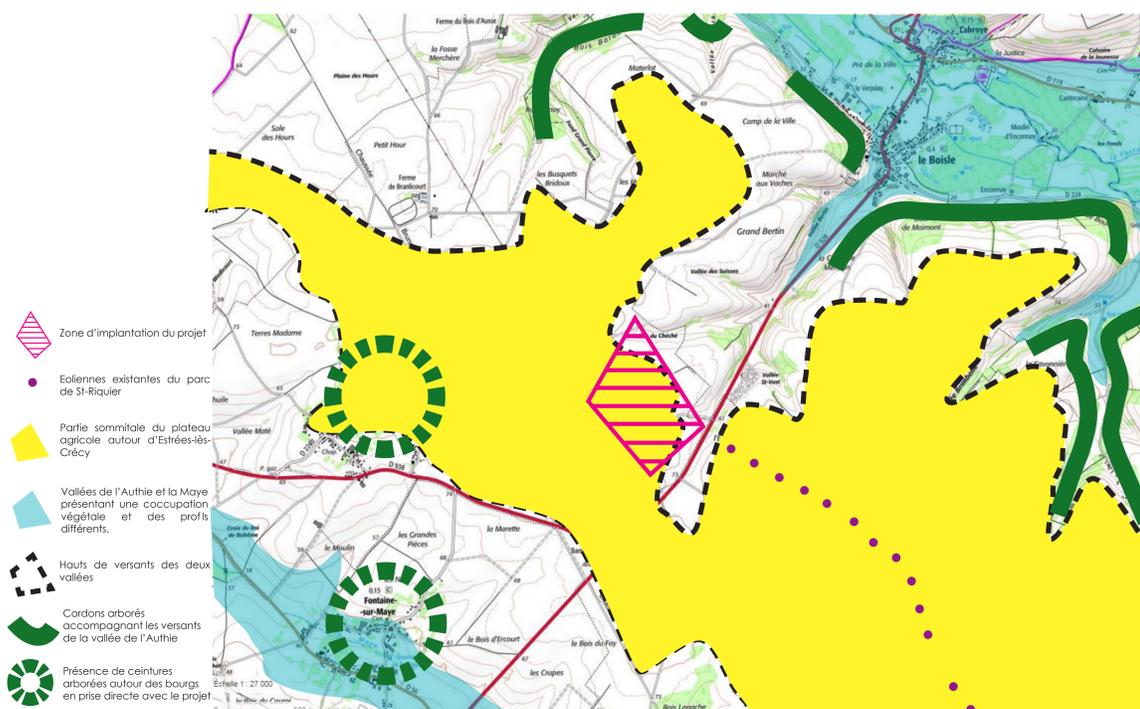


# Etude Paysagère



## Aires d'études intermédiaire et rapprochée

## Aire d'étude immédiate / Zone d'implantation du projet



## Analyse du patrimoine local non protégé

Les éléments relevés dont la sensibilité a été soulignée :

- Les croix les plus proches situées sur les franges est de Estrées-lès-Crécy et sur les franges nord de Fontaine-sur-Maye où l'arrivée du parc pourrait modifier le rapport d'échelle.
- La tour d'observation de la bataille de Crécy (située entre Crécy-en-Ponthieu et Estrées-lès-Crécy) qui offre un large panorama sur le plateau.



## Lecture des monuments historiques (MH) / Tourisme

Le pôle patrimonial majeur se trouve à 14 km au nord, il comprend le tour de chaussée (site classé) et un beffroi Unesco.

Dans le périmètre des 5 km, 2 MH sont recensés, il s'agit de l'église d'Estrées-lès-Crécy et du château de Brailly Cornehotte.

Tous deux sont protégés par le tissu bâti et les ceintures arborées qui les entourent.

## Synthèse globale de l'état initial (toute aires confondues)

Les sensibilités majeures à retenir à proximités sont :

- Des paysages d'intérêt de la vallée de l'Authie et notamment au niveau de Le Boisle dans l'axe de la D928,
- L'église inscrite d'Estrées-lès-Crécy, le château inscrit de Brailly-Cornehotte et la Ferme Manoir de Gennes- Ivergny,
- La vallée de la Maye et la forêt de Crécy,
- Les belvédères emblématiques d'Auxi-le-Château et de St-Riquier.

